Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 035-213501737-20260413-2026_0413_040-DE

Melesse
Notre ville

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
13 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le treize avril à 19 heures, les membres du Conseil municipal de la ville de Melesse, se sont réunis dans la salle des Iris, sous la présidence de Monsieur Yves FÉREY, Maire.

Date de convocation : 07 avril 2026
Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 27 [Quorum atteint (15)]
Nombre de votants : 29

PRÉSENTS : M. Yves FÉREY - Mme Isabelle LE MARCHAND - M. Marc-Olivier FERRAND - M. Jean-François CANTET - Mme Françoise SOURDIN - M. Silvère LECONTE - Mme Guylène GAPIHAN-LORET - M. Yvan LAGADEUC - Mme Yolaine TÉTARD - Mme Marie RONARC'H - M. Vincent LOUVEAU - M. Didier THÉZELAIS - M. Christophe MOUASSEH-LANOË - Mme Marie-Christine JOLIET - Mme Christine LE BAIL-COULANGE - Mme Chrystel BARBIER - M. Maël GOUTTEBARGE - Mme Marina BLONDEL - M. Yves GAUTIER - Mme Anne-Thérèse GOUGEON - Mme Sylvie VIROLLE - M. Jérôme CORNIÈRE - Mme Béatrice VALETTE - M. Gilles LE ROCH - Mme Marion LOIRAT - M. Jean-Michel FILY - Mme Magalie BOUTELOUP-AUFFRAY.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Christelle RENAUD M. Florian VINCLAIR

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Marie-Christine JOLIET.
Karine RICARD en tant que Directrice Générale des Services assure les fonctions de secrétaire auxiliaire.

POUVOIRS : Pouvoir de Mme Christelle RENAUD à Mme Isabelle LE MARCHAND
Pouvoir de M. Florian VINCLAIR à M. Yvan LAGADEUC

OBJET : 2026/0413/040 : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SEIN DE LA CONFÉRENCE D'ENTENTE POUR LE FONCTIONNEMENT D'UN SERVICE INFORMATION JEUNESSE (SIJ) MULTI-COMMUNAL.

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 035-213501737-20260413-2026_0413_040-DE

Vu la délibération n° 2025/1217/157 du Conseil municipal en date du 17 décembre 2025 relative à la participation de la commune de Melesse au Service Information Jeunesse (SIJ),

Monsieur Marc-Olivier FERRAND, adjoint au Maire en charge de la communication, prospective et vie économique, informe les membres du Conseil municipal que par délibération du Conseil municipal du 17 décembre 2025, la commune de Melesse a approuvé sa participation au Service Information Jeunesse (SIJ) multi-communal associant les communes de La Mézière, Vignoc, Melesse, Gévezé et La Chapelle-des-Fougeretz, ainsi que la convention d'entente en organisant la gouvernance.

Cette entente permet de proposer une offre d'information jeunesse cohérente, accessible et adaptée aux besoins des jeunes du territoire, en lien avec la démarche de labellisation en cours.

Suite au renouvellement du Conseil municipal issu des élections municipales, il convient de procéder à la désignation des représentants de la commune au sein de la conférence de l'entente.

Les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité (29 voix sur 29) des membres présents et de ceux engageant leur pouvoir,

- décident de procéder à la désignation au scrutin secret des trois représentants de la commune de Melesse au sein de la conférence d'entente.

Les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- désignent les représentants de la commune au sein de la conférence de l'entente du SIJ multi-communal, comme suit :

  - Titulaires :
    - Mme Isabelle LE MARCHAND (22 voix)
    - Mme Marina BLONDEL (21 voix)

  - Suppléante :
    - Mme Chrystel BARBIER (21 voix)

  - Mme Chrystel BARBIER obtient 1 voix pour la fonction de titulaire, et Mme Marina BLONDEL obtient 1 voix pour la fonction de suppléante

  - Nombre de bulletins blancs : 7

- autorisent Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document y afférent.

Pour copie conforme,

Le Maire,

M. Yves FÉREY

MAIRIE DE MELESSE
Ille-et-Vilaine - 35520
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La secrétaire de séance,

Mme Marie-Christine JOLIET

MAIRIE DE MELESSE
Ille-et-Vilaine - 35520
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE